

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Jeudi 24 mai 2007

8h30

Accueil des participants

9h30

Ouverture

Catherine PRETOT-GERBEAU, *Bâtonnier de Dijon*
Paul-Albert IWEINS, *Président du Conseil National des Barreaux*

Discours

François REBSAMEN, *Maire de Dijon (sous réserve)*
François PATRIAT, *Président du Conseil Régional de Bourgogne (sous réserve)*
Louis de BROISSIA, *Sénateur et Président du Conseil Général de la Côte d'Or*

10h30

PRÉCAMPAGNE, CAMPAGNE, ÉLECTIONS - Prévention et gestion des risques

Jean-Jacques CHEVALIER, *Président du Tribunal administratif de Dijon*
Jacques CURTIL, *ancien Bâtonnier du Barreau de Dijon, membre du Conseil National des Barreaux*
Jean MÉRÉ, *Directeur juridique de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques*
Arnaud PELISSIER, *Avocat au Barreau de Lyon*
Jean-Louis PIERRE, *Rédacteur en chef du Bien Public*

Débats avec la salle

12h30 - 14h00

Déjeuner payant

14h00 - 17h00

Quatre tables rondes sont organisées en deux assemblées distinctes de 14h00 à 17h00

14h00 - 15h30

ACTUALITÉ DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

- ◆ L'aménagement à l'épreuve du développement durable de l'élaboration des documents d'urbanisme aux autorisations individuelles

Philippe BILLET, *Professeur agrégé de droit public, Université de Bourgogne, Président de la Société française pour le droit de l'environnement*
Katia CHASSAGNE, *Rédactrice en chef de la revue "Environnement"*
Bruno COPPI, *Avocat au Barreau de Besançon*
Christian HUGLO, *Avocat au Barreau de Paris*

ACTUALITÉ DU DROIT DE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

- ◆ La mécanique du code général de la propriété des personnes publiques
- ◆ Les propriétés publiques et le respect de la concurrence
- ◆ La valorisation du domaine public

Natacha BARBEROUSSE, *Avocat au Barreau de Dijon*
Bruno CONVERSAT, *Directeur juridique de la Région Bourgogne*
Frédéric FORTIN, *Rédacteur en chef de La Semaine Juridique Administrations et collectivités territoriales*
Yan LAIDIÉ, *Professeur agrégé de droit public, Université de Bourgogne*
Alexandre LE MIÈRE, *Avocat au Barreau de Paris*

15h30 - 17h00

ACTUALITÉ DU DROIT DE L'AMÉNAGEMENT

- ◆ La réforme des autorisations d'urbanisme au 1^{er} octobre 2007
- ◆ La nouvelle donne du droit de préemption
- ◆ La mise en concurrence des concessionnaires d'aménagement

Frédéric FORTIN, *Rédacteur en chef de La Semaine Juridique Administrations et collectivités territoriales*
Anne GESLAIN, *Avocat au Barreau de Dijon*
Roger PAGE, *Avocat au Barreau de Nantes*
Olivier ROUSSET, *1^{er} Conseiller au Tribunal administratif de Dijon*
Didier SUPPLISSON, *Directeur juridique de la Ville de Dijon (sous réserve)*

ACTUALITÉ DU DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- ◆ Le Code des marchés publics et les nouveaux critères de sélection
- ◆ Premiers PPP, premiers contentieux
- ◆ Les personnes publiques et le choix de l'avocat

Jacques BUÈS, *Avocat au Barreau de Paris*
Vincent CORNELOUP, *Avocat au Barreau de Dijon*
Bernard HECKEL, *Vice-président du Tribunal administratif de Dijon*
Catherine LAMBERT, *Directrice juridique de la commande publique au Conseil Général de Côte d'Or*
Xavier LE MEUT, *Directeur de l'activité Collectivités territoriales, LexisNexis®*

17h00 - 17h30

Synthèse des quatre tables rondes en Assemblée Générale

Pour tout renseignement, merci de contacter le 01 53 30 85 65 ou pressecom@cnb.avocat.fr

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Jeudi 24 mai 2007
Palais des Congrès - DIJON

Bulletin d'inscription à retourner, accompagné de votre règlement libellé à l'ordre du Conseil National des Barreaux au :
Conseil National des Barreaux - Service de la Communication - 22, rue de Londres - 75009 Paris
Attention nombre de places limité - **Date limite d'inscription 2 mai 2007**

En cas d'annulation intervenant moins de 72 heures avant la date du colloque, aucun remboursement ne sera effectué.

Cabinet / Raison Sociale : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Coordonnées de facturation si différentes
(postales et téléphoniques)

Je souhaite assister le jeudi 24 mai 2007 à la formation

Les Etats Généraux du Droit des Collectivités Territoriales

- Avocats de plus de 5 ans d'exercice **50 € TTC** (dont TVA à 19,6 %)
- Avocats de moins de 5 ans d'exercice **40 € TTC** (dont TVA à 19,6 %)
- Elus, fonctionnaires, agents publics **Gratuit**

Restauration

- Je participe au dîner organisé le mercredi 23 mai **65 € TTC**
- Je participe au déjeuner organisé le jeudi 24 mai **50 € TTC**

Date, signature et cachet de l'entreprise

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil National des Barreaux pour la formation continue obligatoire, soit **7 heures de formation** délivrées au cours de cette journée.

Pour toute demande de prise en charge par les fonds FIF-PL (avocats exerçant à titre libéral) :

- télécharger la demande de prise en charge sur le site : www.fifpl.fr
- indiquer code NAF : 741A et numéro de déclaration d'existence du Conseil National des Barreaux suivant : 11753216075
- adresser le dossier au FIF-PL avant la formation. L'attestation de présence remise lors de la manifestation est à adresser au FIF-PL pour remboursement.

Pour les avocats salariés, contacter l'OPCA-PL